RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

En vertu de l'article 43 des Règlements généraux de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement de la FNEEQ (AREF), le comité de surveillance est formé de trois personnes élues par l'Assemblée générale annuelle et du trésorier de l'Association qui en est membre d'office, sans droit de vote. Pour l'exercice 2024, le comité était composé de Claude Tétreault, Alain Toutloff, de Christian Beaulieu, responsable pour cette année, du trésorier Jérôme Dupuis, ainsi que de Claude Roy, personne-ressource pour remplacer le trésorier en cas de force majeure. Notre rencontre a eu lieu le 16 avril 2025 à Québec.

Nous avons examiné les états financiers produits par la comptable externe selon la comptabilité d'exercice et ceux générés par notre trésorier selon la comptabilité de caisse. Nous avons examiné le sommaire du compte courant pour 2024 ainsi que des comptes d'épargne et placements au 31 décembre 2024. Nous avons pris connaissance des dépôts en renouvellement cette année. Nous constatons que toutes les règles de procédure ont été respectées.

Nous avons également vérifié les preuves physiques (factures, bordereaux de dépôt) de quelques-unes des 423 entrées aux livres. Nous avons demandé des éclaircissements, posé des questions et vérifié les preuves physiques pour quelques-unes de ces entrées aux livres. Nous avons obtenu des réponses claires à toutes nos questions et les pièces justificatives se sont avérées conformes aux exigences.

Nous avons aussi discuté d'autres sujets relatifs aux finances de l'AREF :

- 1. Pour une question de sécurité, nous suggérons que le trésorier fasse une demande à Retraite Québec pour autoriser une deuxième personne ayant les autorisations pour communiquer avec eux, en occurrence, la coordonnatrice et ce afin d'assurer une relève en cas de besoin.
- 2. Dans la suite de la suggestion de l'an dernier, concernant la nomination d'une personne-ressource pour remplacer le trésorier en cas de force majeure, nous avons une personne qui s'est offert pour jouer ce rôle.

À la suite à cette rencontre, nous sommes entièrement satisfaits des explications fournies par le trésorier. Sa rigueur et son souci de transparence facilitent une appréciation juste de la situation financière actuelle ainsi que de l'évolution des finances de l'AREF. Nous concluons que les finances de l'AREF sont très bien gérées.

Christian Beaulieu, responsable du comité de surveillance des finances

2025-04-28

//2 K